

*Développement régional—Loi*

Je dois ici encore signaler et louer un récent événement, le premier accord d'importance annoncé dernièrement en Colombie-Britannique. Fort Nelson, localité de ma circonscription, a reçu une subvention de 6 millions de dollars pour moderniser certaines infrastructures de la région, pour se conformer aux normes de la province et pour se préparer au développement industriel que l'on espérait par suite notamment de la gestion des ressources. Il faudrait réaliser un plus grand nombre de choses comme celle-ci au lieu d'orienter simplement les efforts vers un vaste développement industriel. Je pense que le gouvernement devrait renoncer à l'idée du développement industriel primaire et s'orienter davantage vers les industries secondaires qui visent et cherchent à se diversifier.

● (1540)

Nous devons admettre que nous avons abordé une nouvelle étape de notre développement. A l'heure actuelle, notre industrie ne songe qu'aux investissements; comme les politiques fiscales et monétaires du gouvernement font fuir les capitaux étrangers, nous devons, devant cette évolution, adopter une attitude favorable au développement de la capacité industrielle et au progrès de la main-d'œuvre. Ce n'est malheureusement pas le cas; nous ne cherchons pas à acquérir la capacité de transformer nos ressources en produits semi-ouvrés avant de les exporter.

J'aimerais parler maintenant de la participation des gouvernements régionaux et locaux. Les accords sont habituellement conclus avec le gouvernement provincial, mais ces paliers de gouvernement ne participent pas à la planification, même si ce sont eux qui doivent fournir l'infrastructure, veiller à la qualité de la vie et prendre des dispositions pour accueillir les travailleurs qui pourront venir s'y installer, en prévoyant le logement et le reste. Le gouvernement local est habituellement le dernier à connaître les plans de développement régional conçus à Ottawa ou dans les capitales provinciales.

La loi sur les subventions au développement régional doit servir à mettre au point une stratégie qui permette à tous les Canadiens de réaliser les rêves qu'ils ont toujours caressés. Ne l'oublions pas, certains d'entre nous ne seront pas d'accord avec les technocrates selon qui 85 p. 100 de la population vivra dans les centres métropolitains et le vaste territoire intérieur pourra être contrôlé par ordinateur à partir de ces centres. Il faudra bien que des gens habitent ces régions, et, si nous tenons à mettre en œuvre une stratégie de décentralisation de l'industrie, il importera de mettre au point certaines mesures pour inciter à s'y installer et faire disparaître certains inconvénients que subissent les gens qui vont affronter les éléments afin de réaliser une partie de leurs rêves dans les régions nordiques.

Hier soir, au comité, je me suis entretenu avec les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes et du Nord de leur programme de développement du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Ils ont admis ne pas avoir de programme, ne pas savoir que faire de ces vastes régions. Nous ne nous rendons pas compte de leur potentiel agricole, ni des ressources renouvelables que sont les forêts. Il va de soi que nous avons une stratégie des transports dans ces régions, mais elle ne tient vraiment compte que des projets des grandes industries extractives. Nous n'avons pas décidé lequel vient le premier de l'œuf ou de la

[M. Oberle.]

poule. Rien n'est encore prévu pour les transports, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui permettrait d'y développer une industrie agricole ou encore d'y exploiter les ressources forestières pour les industries du bois et du textile.

Quel triste spectacle que de voir le ministre prendre la parole ici à la Chambre et déclarer qu'il incombe au pays, qu'il nous incombe à tous d'améliorer ou d'accroître la capacité de production de notre industrie agricole et de nos industries de ressources renouvelables. Combien étonnant que le ministre ne concentre pas plus d'efforts sur ces régions. Nous ne devons pas nous contenter d'adopter le bill, de prolonger le mandat du ministère pendant cinq ans sans soulever quelques-unes de ces questions importantes.

Les objectifs, les ambitions et le potentiel des diverses régions du pays sont très variés. A quoi bon industrialiser certaines régions qui pourraient mieux servir au tourisme, ou inversement? Ce serait illogique. Mais jusqu'ici on n'a pas fait d'étude globale de la situation.

Le député qui vient de parler a dit que l'on n'avait pas étudié l'effet qu'a eu jusqu'à présent l'action du ministère de l'Expansion économique régionale sur le pays. On entend bien parler d'échecs et de succès, mais il est grand temps que le nouveau ministre dise au comité et à la Chambre tout ce que le ministère a fait depuis six ou sept ans.

Je m'en voudrais de ne pas signaler que les subventions sont réparties inéquitablement entre les diverses régions du pays. J'hésite à désigner une région ou l'autre, mais j'aimerais faire consigner au compte rendu la répartition des dépenses de l'année financière 1972-1973 qui se sont élevées en tout à 374 millions de dollars. Le Québec a reçu 115 millions de dollars; la Colombie-Britannique, 4 millions; Terre-Neuve, 37 millions; l'Île-du-Prince-Édouard 19 millions; la Nouvelle-Écosse, 52 millions; le Nouveau-Brunswick, 44 millions; l'Ontario, 19 millions; le Manitoba, 24 millions, la Saskatchewan, 13 millions et l'Alberta, 17 millions. Cela montre qu'on n'a pas fait appel au sens commun pour répartir les fonds pour l'année 1972-1973. Incidemment, monsieur l'Orateur, le rapport annuel publié par le ministère ne donne pas ces chiffres. Nous avons dû inscrire des questions au *Feuilleton* pour savoir où la majeure partie des fonds a été affectée.

Certaines des critiques que j'ai reçues relativement au programme concernent la façon dont les industries, en particulier les grandes entreprises, se sont dirigées vers les zones désignées. En fait, dans certaines régions, les industries ont vendu leurs usines à seule fin de construire de nouveaux établissements dans une région différente, profitant ainsi des subventions et des prêts consentis par le ministère. En conséquence, aucun nouvel emploi n'a été créé, mais dans certains cas on a construit de nouvelles usines modernes. Je suis sûr que tout cela doit préoccuper le ministre et j'espère que dans les mois à venir et au cours de la nouvelle session nous aurons l'occasion de discuter de certains des problèmes qui nous intéressent au plus haut point.

● (1550)

J'espère que le ministre tiendra compte des opinions qui ont été exprimées aujourd'hui à la Chambre et dans le débat en deuxième lecture. Sans vouloir m'opposer entièrement au programme d'expansion régionale, je soutiens qu'il y a bien des améliorations à apporter. J'espère que le ministre tiendra compte de nos vœux.